

Le Stella Maris

Décembre 2018 n°70

St Augustin
La Grande Motte
04 67 56 54 20

St Pierre-St Etienne
Palavas-Villeneuve
04 67 68 00 30-04 67 69 47 02
Secteur Grand Montpellier Sud

St Sixte II
Pérols-Carnon
04 67 50 00 11

Le temps de l'Avent

La liturgie de l'Église vient de nous faire vivre la présence de Jésus comme Christ Roi, du Royaume qui n'est pas calqué sur celui du monde. Gardons présente en nous cette vision grandiose du Christ tel qu'Il figure en peinture ou en mosaïque dans beaucoup d'absides de nos églises comme sur le portail sculpté de notre cathédrale de Maguelone.

Rappelons-nous que la liturgie célébrée dans nos églises est participation actualisée aux réalités célestes, certes invisibles mais bien présentes.

Nous avons devant nous ces quatre semaines de l'Avent pour accueillir en nous le mystère de l'Incarnation.



Nous sommes invités spirituellement à éprouver cette attente comme l'a vécue le peuple juif qui espérait la venue du Messie.

A l'écoute des textes des trois premiers dimanches, l'appel à la conversion retentit avec insistance par l'enseignement de Jésus et par la voix de Jean le Baptiste. La figure du Christ Roi continue de rayonner tandis que se prépare l'humble venue du Messie dans l'Enfant Jésus.

Le dernier dimanche nous introduit pleinement dans cette attente discrète qui fut celle de Marie. Comme Elisabeth, faisons nôtres ces mots de louange : « Tu es bénie entre toutes les femmes et le fruit de tes entrailles est béni »

Joyeux temps d'Avent à tous !

Bernard Géroutet, diacre

Tu m'attends encore

Seigneur, si Tu veux m'attendre encore,
je serai le quatrième mage,
parti de nulle part,
parti sans étoile aux cieux
pour un voyage au bout du temps,
pour un voyage au bout de moi...

Quand les ténèbres brouillent toutes pistes,
quand ma boussole intérieure bat la chamade,
quand ma route s'emballe sur elle-même,
Tu me montres quelque part dans la nuit
l'étoile inconnue que Tu fais lever pour moi.

Tu me dis que je n'ai pas perdu ma vie,
ce temps que j'avais rêvé tout autre !
Tu me dis que Tu m'attends encore,
car la fête ne commencera pas sans moi.

Et je T'offrirai mon enfance
tapie sous les décombres de mon passé...
J'adorerai l'Enfant de Noël
comme on s'agenouille émerveillé
devant le miracle fragile
d'une Parole enfin devenue vraie.
Maintenant, je Te vois en l'Enfant de Noël
T'agenouiller devant moi
pour que je devienne enfin Ton enfant.

Lytta Basset

Annonces pour décembre etaprès

Les mardis de l'Avent

à 20H00 à Notre-Dame de la Mer de Carnon

Mardi 4 décembre

Assemblée générale des paroisses Stella Maris où nous ferons le bilan pastoral des 6 dernières années, où seront présentés les comptes paroissiaux pastoraux et financiers, où nous parlerons des actions à mener, et où nous pourrons demander une réponse aux questions qui se posent à nous. Cette assemblée sera l'expression de notre attachement à la vie de nos paroisses et de nos clochers et, de ce fait, notre présence à tous est indispensable !

Mardi 11 décembre

Conférence sur l'Annonciation par le Père Eli-Joseph, du couvent des Carmes

Mardi 18 décembre

Conférence sur la sainteté à travers l'Exhortation Apostolique du Pape François par Mgr Azéma

Départs pour Lourdes

7H00 Villeneuve (parking du collège)

7H15 Palavas (parking de la Salle Bleue)

7H30 La Grande Motte (parking de la poste)

Eveil à la foi

Il existe un groupe d'éveil à la foi pour les petits des classes maternelles (3-5 ans), à La Grande Motte, animé par Marie-Emmanuel Pontier 06 18 34 02 85.

Ce groupe se réunit le samedi matin pendant 2 heures, 2 fois par an, à l'occasion des deux grandes fêtes liturgiques, Noël et Pâques.

N'hésitez pas à prendre contact si vous êtes intéressé.

Les chocolats de Noël

Comme chaque année des boîtes de bons chocolats seront vendues à la sortie des messes, au prix de 8 €.

Les groupes St Paul

Suite à la rencontre des groupes bibliques avec Mgr Carré sur St Paul certains groupes vont continuer cette nouvelle étude biblique, d'autres vont se former, certains d'entre nous chercheront à intégrer un groupe : de ce fait, que chaque groupe, nouveau ou ancien, se fasse connaître au Père Hervé : herve.dussel@wanadoo.fr Merci. Le livret est vendu au prix de 5 euros.

Confessions pour la Nativité du Seigneur

Lundi 17 : 18H00 à Carnon

Mardi 18 : 18H00 à Pérols

Mercredi 19 : 10H30 à Villeneuve

Jeudi 20 : 17H30 à Palavas

Vendredi 21 : 9H30 à La Grande Motte

Samedi 22 : 10H30-12H00 à La Grande Motte et 14H00-15H30 à Palavas

Marche pour l'Epiphanie du Seigneur

Le dimanche 6 janvier, pour fêter l'Epiphanie, comme chaque année si le temps le permet, nous marcherons jusqu'à la Cathédrale de Maguelone.

Messe unique pour les paroisses Stella Maris

Dimanche 13 Janvier

10H30

à Saint Etienne de Villeneuve-lès-Maguelone

Suivie du verre de l'amitié

et d'un repas à la salle Béranger de Fredol

(Vol au vent, blanquette de veau, fromage)

18€ ; 42€ pour une famille

14H30 Tombola

15H00 Visite du caveau Château d'Exindre

avec Catherine et Bernard Géroutet

Récollecion paroissiale

Comme les années précédentes, pendant le temps du Carême, une récollecion aura lieu pour les paroisses Stella Maris à Rochefort du Gard avec le Père Philippe Mercier, du vendredi 22 mars, 19H00, au dimanche 24 mars, l'après-midi.

Pèlerinage paroissial

du 18 au 22 mars

Du Saint-Cœur de Marie au Sacré-Cœur de Jésus

Sanctuaire Notre-Dame du Laus ; journée au sanctuaire de la Salette, veillée de prière et procession aux flambeaux à la basilique ; Ars-sur Formans et le saint curé d'Ars ; Paray-le-Monial, Cité du Cœur de Jésus ; Notre Dame d'Aiguebelle, quatrième fille de Citeaux.

590€ par personne ; supplément pour une chambre individuelle 110€

Calendrier décembre 2018

Mardi 4 : 8H45 Café avec les parents de l'école Ste Florence

15H30 Messe à St Louis du Golfe

Vendredi 7-Samedi 8 : Pèlerinage paroissial à Lourdes

Vendredi 7 : 18H00 Aumônerie à La Grande Motte

Samedi 8 : 17H00 Aumônerie à Pérols et à Villeneuve

Dimanche 9 : 11H00 Messe avec les familles Stella Maris à La Gde Motte

Lundi 10 : 19H30 Laïcs de l'Annonciation à ND de la Mer de Carnon

Mardi 11 : 17H00 Messe à Mathilde Laurent

20H00 Rencontre des catéchumènes du groupe Pérols-Carnon à la cure

Mercredi 12 : 10H30 Rencontre au presbytère de Villeneuve pour la préparation de la messe unique du 13 janvier

18H00 Rencontre des équipes de baptême SM à Pérols

Vendredi 14 : 12H00 Messe à l'Institut St Pierre

18H00 Aumônerie à La Grande Motte

Samedi 15 : 10H00-12H00 Rencontre des enfants de l'éveil à la foi à La Gde M.

10H30 Messe sous la forme extraordinaire à Palavas de l'école ND de Fatima

17H00 Vente à la messe de La Grande Motte par l'aumônerie d'objets de Noël comme action solidaire pour une association

17H00 Aumônerie à Pérols et à Villeneuve

Dimanche 16 : 11H30-12H30 Rencontre fraternelle des laïcs de l'Annonciation à ND de la Mer de Carnon

Mardi 18 : 16H30 Messe aux Reflets d'Argent

18H30 Messe d'action de grâce pour les bienfaiteurs du diocèse à la cathédrale de Montpellier, présidée par Mgr Carré

Jeudi 20 : 18H30 Messe à Palavas et anniversaire du Père Louis Caze qui fêtera ses 94 ans. *Attention : Pas d'adoration après la messe*

Vendredi 21 : 17H00 Fête de Noël de l'école Ste Florence

18H00 Aumônerie à La Grande Motte

20H00 Rencontre des jeunes adultes confirmés au presbytère

Samedi 22 : 17H00 Fête de Noël de l'aumônerie SM à La Grande Motte

Dimanche 23 : 16H00 Prière traditionnelle colombienne à l'Enfant-Jésus à St Pierre de Palavas

Mardi 25 : 15H00 Messe à La Martégale

Mercredi 26 : 10H00 Messe à Villeneuve pour la St Etienne, 1^e martyr

Lundi 31 : 18H30 7^e jour dans l'Octave de la Nativité et « Te Deum » à Carnon

Mardi 1^e Janvier : 11H00 Solennité de Ste Marie Mère de Dieu à Pérols

Confrérie diocésaine de Notre-Dame du Suffrage

établie à Montpellier

par mandat épiscopal en date du 10 avril 1874

1- BUT DE LA CONFRERIE

La Confrérie Diocésaine de Notre-Dame du Suffrage entend promouvoir avant tout une œuvre d'éducation spirituelle :

- Par le rappel de la réalité inéluctable de la mort et du devoir de s'y préparer par une vie conforme à l'Évangile
- Par l'adhésion à la foi de l'Église en la Communion des Saints et la prière de supplication en faveur des défunts.

De plus, l'Église croit que les mérites du Christ, mort et ressuscité pour le salut du monde, peuvent s'appliquer aux défunts, tout particulièrement dans la célébration de la messe. C'est à la célébration de messes ou de neuvaines de messes que sont affectées les cotisations des associés et les offrandes recueillies. La Confrérie constitue ainsi une sorte de mutuelle qui aide les prêtres en leur procurant des honoraires de messes et les associés en leur assurant la prière de l'Église.

2- MESSES CELEBREES

- A la mort d'un associé il est célébré une neuvaine de messes à son intention, autant que possible dans sa paroisse.
- Le diocèse fait célébrer chaque trimestre une neuvaine de messes pour les adhérents qui, pour une raison ou pour une autre n'auraient pas acquitté leur cotisation ou dont le décès n'aurait pas été signalé.

3- ORGANISATION DE LA CONFRERIE

- *Directeur diocésain*

La Confrérie a un directeur diocésain nommé par Monseigneur l'archevêque. Il est chargé de centraliser chaque année les cotisations des sections paroissiales, de recevoir les listes des

associés et d'assurer l'acquit des messes qui n'ont pu être dites dans les paroisses.

- **Rôles de MM les Curés**

Monsieur le Curé doit :

- ✓ Promouvoir, par ses encouragements et ses instructions, la vitalité de la Confrérie en invitant les fidèles à prier pour les défunts et à faire célébrer des messes à leur intention.
- ✓ Célébrer les neuvaines. S'il assure la neuvaine, la direction de l'œuvre, après avoir été avertie, lui envoie le montant.
- ✓ Assurer, autant que possible, les messes en faveur des défunts recommandés.

- **Zélateurs et zélatrices**

La Confrérie est divisée en sections, ayant chacune à sa tête un zélateur ou une zélatrice. Les zélateurs ou zélatrices sont nommés par M. le curé et remplissent leurs fonctions sous sa direction.

Les fonctions des zélateurs ou zélatrices sont les suivantes :

- ✓ Chaque année, en novembre :
 - a. Recueillir les cotisations des Associés et les noter sur leur liste.
 - b. Remplir bien nettement l'état annuel avec la liste des Associés, les noms des nouveaux Associés avec leur âge et la cotisation correspondante.
 - c. Verser le montant complet de leur collecte au secrétariat de l'évêché.
- ✓ En cours d'année, dès le recrutement et l'inscription d'un nouvel Associé, avertir la direction de l'œuvre de cette inscription pour que, en cas de décès, il soit possible d'accorder à cet Associé défunt les avantages de la Confrérie. La cotisation de ce membre perçue en cours d'année, sera gardée jusqu'en novembre par le zélateur ou la zélatrice.
- ✓ Au décès d'un Associé, sans tarder :
 - a. Avertir M. le curé.

b. Prévenir le Directeur diocésain pour annoncer le décès de l'Associé : ses nom, prénom, âge, la date de son décès.

✓ En tout temps montrer du zèle en faveur de la Confrérie et par le fait même en faveur des âmes du Purgatoire en faisant de nouveaux adhérents et en s'associant effectivement aux prières (et particulièrement aux messes) en faveur des membres de la Confrérie.

• ***Conditions d'admission***

✓ On est admis comme Associé dans la Confrérie en se faisant inscrire sur la liste d'un zéléteur, en s'engageant à verser la cotisation annuelle et à prier pour les défunts. On reçoit en même temps le présent bulletin d'inscription et règlement.

Le chiffre de la cotisation annuelle indiqué sur les feuillets spéciaux est à verser tous les ans en novembre entre les mains des zéléteurs. Pour les personnes inscrites après 40 ans un droit d'inscription est à verser une fois seulement et proportionné à l'âge.

✓ Conseils pratiques :

Chaque Associé doit avoir soin de :

- Connaître le nom et l'adresse du zéléteur ou de la zélatrice de sa section.
- Recommander à son entourage en cas de maladie de prévenir le zéléteur, afin que, si la mort survenait, les suffrages ne soient pas trop retardés.
- Faire connaître au zéléteur les changements de domicile.

Zélateurs des différents clochers

Villeneuve : Aline et Robert Ramadier 06 12 06 81 30

Palavas : Viviane Jourdan 06 80 20 93 98

Pérois : Michel Médina 04 67 50 06 17

Carnon : en attente

La Grande Motte : Ghyslaine Jurquet 06 80 60 65 97

BULLETIN D’AFFILIATION A LA CONFRERIE

M.....

Paroisse de.....

Né(e) le.....

A été reçu le.....

Dans la Confrérie Notre-Dame du Suffrage

Pour le directeur de la Confrérie

Adresser toutes les correspondances à Maison Diocésaine Villa Maguelone
31 ter avenue St Lazare CS 82137 34060 Montpellier Cedex 2
Tél 04 67 55 06 14 Fax 04 67 55 85 01

MESSES DU MOIS DE DECEMBRE 2018

Jours	1 ^e DIM AVENT		2 ^e DIM AVENT		GAUDETE		4 ^e DIM AVENT		NOËL		SAINTE FAMILLE	
	Sam 1 ^e	Dim 2	Sam 8	Dim 9	Sam 15	Dim 16	Sam 22	Dim 23	Lundi 24	Mardi 25	Sam 29	Dim 30
La GDE MOTTE	17H00 HD	11H00 HD	17H00 PK	11H00 AMDS	17H00 AMDS	11H00 PK	17H00 AMDS	11H00 HD	17H00* 19H30*	11H00 HD	17H00 PK	11H00 PK
PEROLS	18H30 HD	11H00 AMDS	18H30 PK		18H30 PK		18H30 AMDS		00H00 HD	7H30** 11H**	18H30 AMDS	
CARNON		9H30 AMDS		9H30 HD		9H30 PK		9H30 HD	21H00 AMDS	9H30 AMDS		9H30 AMDS
PALAVAS		11H00 PK		11H00 HD		11H00 AMDS		11H00 PK	21H30 PK	11H00 PK		11H00 HD
VILLE NEUVE	18H30 PK		18H30 Mgr GB		18H30 AMDS		18H30 PK		18H30 PK	9H30 PK	18H30 HD	

*A La Grande Motte Lundi 24 à 17H00 et 19H30 HD

**A Pérols Mardi 25 à 7H30 HD et à 11H00 AMDS

A noter : Samedi 8 Solennité de l'Immaculée Conception à 9H00 à Pérols ; Mercredi 26 Fête de St Etienne à 10H00 à Villeneuve ; Jeudi 27 Fête de St Jean l'Evangeliste à 18H30 à Palavas ; Vendredi 28 Fête des Sts Innocents à 9H00 à La Grande Motte ; Samedi 29 5^e jour dans l'Octave de la Nativité à 9H00 à Pérols ; Lundi 31 7^e jour dans l'Octave de la Nativité et « Te Deum » à 18H30 à Carnon ; Mardi 1^e janvier Ste Marie Mère de Dieu à 11H00 à Pérols.

Le saviez-vous ? Le temps de Noël commence avec la 1^e messe dite la messe de la Veille au soir (17H00), puis ensuite il y a la messe de la Nuit (souvent appelée messe de Minuit 18H30, 19H30, 21H00, 21H30, 00H00), tôt le lendemain matin la messe de l'Aurore (7H30), et enfin la messe du Jour (9H30 ou 11H00) ! Enfin, durant 8 jours, ce que l'on appelle l'Octave, l'Eglise nous invite à célébrer Noël tous les jours... !!! Le temps de Noël continue ensuite jusqu'au dimanche du Baptême du Seigneur !